



FEDERATION CYCLISTE DE WALLONIE-BRUXELLES (F.C.W.B.) a.s.b.l.
ASSEMBLEE GENERALE
Convocation des membres actifs

Le Conseil d'Administration informe les membres de la F.C.W.B. que la prochaine Assemblée Générale, telle que prévue aux Statuts, se tiendra le **MARDI 21 MARS 2023 à 18h00**, au Centre ADEPS La Mosane, Allée du Stade à 5100 Jambes.
Ne sont autorisés à user du droit de vote que les membres actifs désignés par leur Comité Régional.

Chaque membre actif possède une voix. Toutefois, un membre actif peut se faire représenter par un autre membre actif du même Comité Régional. Le nombre de procurations par membre actif présent est limité à une. Celle-ci, dûment complétée par les personnes concernées, est à présenter à l'accueil de **17h30 à 18h00**, préalablement à l'ouverture de l'Assemblée Générale. La remise des bulletins de vote à l'ayant droit est suffisamment justifiée par la reconnaissance de son identité et de son inscription dans la liste des membres actifs.

Ordre du jour provisoire

1. Accueil par le Président
2. Appel des membres actifs et vérifications de leurs pouvoirs
3. Rapport du Secrétaire général
4. Rapport du Directeur des Compétitions
5. Présentation de la Vie Fédérale.
6. Rapport de l'Expert financier.
7. Rapport des vérificateurs aux comptes.
8. Approbation des comptes 2022.
9. Décharge aux Administrateurs.
10. Présentation et approbation du Budget 2023.
11. Approbation des adaptations aux Statuts de la FCWB.
12. Election des membres au conseil d'Administration et ratification de sa composition pour 2023.
(La liste sera publiée après les Congrès Régionaux et AG Fcwb)
13. Conclusion par le président.

Tubize, le 16 février 2023.

Le Secrétaire général,
Fernand LAMBERT

Le Président,
Thierry MARECHAL